

PRISE EN COMPTE DES PERSONNES EN DÉGROUPEMENT TOTAL DANS UNE ENQUÊTE TÉLÉPHONIQUE : MISE EN OEUVRE ET RÉSULTATS

Arnaud Gautier ¹ & François Beck ¹ & Romain Guignard ¹ & Jean-Baptiste Richard ¹

¹ *INPES, 42, boulevard de la Libération, 93 203 Saint-Denis cedex,*
arnaud.gautier@inpes.sante.fr, francois.beck@inpes.sante.fr,
romain.guignard@inpes.sante.fr, jean-baptiste.richard@inpes.sante.fr

En France, près de 99 % de la population est joignable par téléphone. Néanmoins, l'évolution récente de la téléphonie a obligé les concepteurs d'enquêtes téléphoniques à revoir leur méthode de sélection afin de pouvoir atteindre l'ensemble de cette population, constituée de différents types de foyers : abonnés au téléphone fixe auprès de l'opérateur historique, possesseurs exclusifs de téléphone portable, et ménages "en dégroupement total", c'est à dire ayant délaissé l'opérateur historique au profit de nouveaux opérateurs. Selon l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), le parc des postes en dégroupement total concernait en 2010 plus de 7 millions de foyers. Certains de ces foyers ont la particularité de n'être joignables que par un numéro commençant par un 08 ou 09 (2 à 4 % de l'ensemble des foyers en 2010 selon GfK-ISL/Médiamétrie et l'ARCEP).

Le Baromètre santé, dispositif d'enquêtes quinquennales sur les connaissances, opinions et comportements en matière de santé de la population résidant en France métropolitaine, s'est adapté au fil des années aux nouvelles données du paysage téléphonique français, et ce, avec la volonté d'assurer la meilleure représentativité possible. Le Baromètre santé 2000 interrogeait pour la première fois les personnes inscrites sur liste rouge tandis que le Baromètre santé 2005 intégrait un échantillon représentatif de personnes ne disposant que d'un téléphone portable. La méthodologie du Baromètre santé 2010 a quant à elle été adaptée pour prendre en compte les "dégrouvés totaux 08/09", alors que celle employée jusqu'à présent permettait seulement de contacter les ménages disposant d'un numéro géographique. Il apparaissait en effet illégitime de les exclure d'emblée de la population enquêtée, d'autant plus qu'aucune information sur d'éventuelles spécificités de cette population n'était disponible. Cette méthodologie avait déjà été utilisée lors du Baromètre santé nutrition 2008, mais sur un plus petit échantillon.

Du fait de l'impossibilité de gérer les double-comptes entre numéros géographiques et numéros en 08/09 (un foyer pouvant être joignable par numéro géographique et par numéro en 08/09 pour une même ligne, sans que les membres du ménage en aient forcément connaissance), il n'était pas possible d'intégrer les numéros en 08/09 à la base de sondage des téléphones fixes. Ainsi, deux échantillons ont été constitués avec d'une part les ménages équipés d'une ligne fixe avec un numéro géographique et d'autre part les ménages équipés d'un téléphone portable et injoignables par un numéro géographique. La population des ménages disposant seulement d'un numéro en 08 ou 09 a été identifiée par le biais de l'échantillon de téléphones mobiles dans la mesure où 95 % des foyers en dégroupement total possèdent un téléphone mobile (enquête "Référence des équipements multimédia" GfK-ISL / Médiamétrie).

Outre la description de la mise en oeuvre de l'échantillonnage, la communication abordera les caractéristiques socio-démographiques et certains comportements de santé propres à ces 1104 "dégrouvés totaux" interrogés en 2010.